



# Le **Triscope**

1001 FAÇONS D'AGIR AU QUOTIDIEN

N°5 – AVRIL 2021



À LA UNE

*Un grand projet  
pour nos déchets !*

DOSSIER PRATIQUE

*Collecte sélective :  
je trie en vrac !*

FOCUS MÉTIER

*Chauffeur  
polybenne*



## Trifyl, c'est quoi ?

C'est un établissement public de valorisation des déchets ménagers et assimilés. Il assure ce service pour le compte du département du Tarn et de 14 intercommunalités adhérentes, chargées de la collecte des déchets.

Son territoire d'action s'étend sur 6700 km<sup>2</sup> et regroupe 358 communes et 325 000 habitants répartis sur le Tarn, l'Hérault et la Haute-Garonne.

Trifyl fonctionne avec 264 agents de la fonction publique, 1 bioréacteur, 36 déchèteries, 2 centres de tri, 4 réseaux de chaleur, 2 plateformes bois-énergie et 2 plateformes de compostage.

# SOMMAIRE

## À LA UNE

P.3

SERVICE PUBLIC

*Un grand projet pour nos déchets!*

## EN LOCAL

P.4-5

SIDOBRE VALS ET PLATEAUX

*Une commune bientôt chauffée au bois*

CASTRES-MAZAMET

*La déchèterie expérimente un espace récup'*

MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS

*Tri des biodéchets : un jeu d'enfant !*

DU MINERVOIS AU CAROUX

*Des astuces pour réduire avant...*

## DOSSIER PRATIQUE

P.6-7

COLLECTE SÉLECTIVE

*Je trie en vrac !*

## FOCUS MÉTIER

P.8

CHAUFFEUR POLYBENNE

*Laurent BRU*

## EN BREF

P.9

## MODE DE VIE

P.10

CONSOMMATION

*130 mesures qui vont changer notre quotidien*

## VU AILLEURS

P.11

CHARENTE

*Un ancien site d'enfouissement valorisé*

## INFOS PRATIQUES

P.12

TrisCOPE n°5 – Avril 2021 – Magazine d'information édité par Trifyl • Directeur de la publication : Daniel Vialelle • Rédaction et mise en page : Service communication Trifyl • Crédits photos : Photothèque Trifyl, i-Stock • Impression : Maraval - Imprim'vert © - PEFC™ - Papier couché mat - 115 g • Tirage : 161 000 ex. • ISSN : 2267 - 9901.

# SERVICE PUBLIC TRIFYL

## Un grand projet pour nos déchets !

En faisant le choix d'un projet vertueux, évolutif et en avance sur la réglementation, notre territoire veut faire du déchet une opportunité de progrès.

Anticipant les lois de transition énergétique et anti-gaspillage, les élus du Tarn, du Lauragais, du Minervois et du Haut-Languedoc ont souhaité réinventer la gestion des déchets sur notre territoire pour préserver un service public performant, durable et au meilleur coût pour tous.

Un vaste projet industriel, tout en synergies, a ainsi vu le jour autour de quatre grandes ambitions :



Le projet, Trifyl Horizon 2030 vise à contenir la hausse des coûts annoncée dans les années à venir.

### LA PRÉVENTION

Pour réduire, il faut d'abord apprendre à changer nos habitudes de consommation (réparation, réemploi, prêt...) ou différemment (moins de plastique, moins d'emballage...).

### LE TRI DE TOUS LES EMBALLAGES

Dès 2023, la collecte sélective de tous les emballages plastiques (barquette, film plastique, pot de yaourt...) va permettre d'extraire de la poubelle noire une part importante de déchets valorisables.

90%\*

**PART DE NOS DÉCHETS MÉNAGERS QUI SERA VALORISÉE EN RECYCLABLES, EN BIOGAZ, EN COMPOST OU EN COMBUSTIBLE.**

\*COLLECTE SÉLECTIVE COMPRISE



### LE TRI ET LA COLLECTE SÉPARÉE DE NOS DÉCHETS DE CUISINE

La mise en place de la collecte séparée des biodéchets à la source, chez chaque habitant, va permettre d'extraire jusqu'à 30% du contenu de notre poubelle.

### LA VALORISATION MATIÈRE ET ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

Tous les déchets résiduels triés et préparés vont pouvoir être recyclés, transformés en compost ou valorisés en énergie (biogaz et combustible de récupération).

### DEUX CHANTIERS MAJEURS DÉBUTENT CET ÉTÉ

Une usine de tri et de valorisation des déchets (UTVD) va être construite au Pôle des énergies renouvelables, à Labessière-Candeil (81). A partir de 2024, elle permettra de réduire massivement l'enfouissement au profit d'une valorisation maximale de nos déchets résiduels et du tout-venant (production de compost, biogaz et combustible).

Par ailleurs, le centre de tri de Labruguière va être agrandi et modernisé. Dès 2023, il pourra accueillir et traiter tous les emballages du territoire. Enfin, en 2022, le centre de tri de Blaye-les-Mines sera reconverti en centre de préparation du tout-venant des déchèteries. Après cette préparation, les matériaux pourront être valorisés dans l'UTVD.

### SIDOBRE VALS ET PLATEAUX

## *Une commune bientôt chauffée au bois*

La commune de Saint-Pierre-de-Trivisy et la communauté de communes Sidobre-Vals et Plateaux ont confié la réalisation d'un réseau de chaleur à Trifyl.



Le service bois-énergie de Trifyl coordonne, via deux plateformes bois, la préparation de combustibles et assure un service d'études, de construction et d'exploitation de chaufferies et de réseaux de chaleur.

**« Chaque année, Trifyl valorise près de 6000 tonnes de déchets bois en combustible. »**

#### **UNE ÉNERGIE PROPRE, RENOUELABLE ET LOCALE**

La commune de Saint-Pierre-de-Trivisy et la communauté de communes Sidobre-Vals et Plateaux ont choisi de se doter d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie automatique au bois. Sur une longueur de près de 400 mètres, il desservira l'école, la maison de retraite, la crèche et un restaurant-chambre d'hôte. Prévue pour fonctionner toute l'année (production d'eau chaude sanitaire l'été), la chaufferie consommera 250 tonnes par an de bois issus d'exploitations forestières gérées durablement et d'entretien des espaces agricoles locaux. Les travaux s'achèveront à la fin de l'été 2021.

L'opération, dont le coût s'élève à 763 600 euros, est portée par Trifyl, avec le soutien financier de l'ADEME et de la Région Occitanie. Il s'agit du sixième réseau de chaleur exploité par Trifyl sur son territoire.

### CASTRES-MAZAMET

## *La déchèterie expérimente un espace récup'*

En partenariat avec Trifyl, la recyclerie « La Belle Récup » a installé pendant deux mois un espace réemploi à la déchèterie d'Aussillon.

L'objectif de l'opération était de proposer aux usagers une alternative à la déchèterie en y déposant des objets réutilisables ou réparables (vélos, petits meubles, vaisselle, objets de déco, vêtements, petits appareils électriques).



Au total, 606 kg d'objets ont pu être détournés des bennes! 21 vélos, 52 petits meubles ont été récupérés par cette association de réemploi qui œuvre également pour la réinsertion sociale et le retour à l'emploi des personnes.

## MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS

### *Le tri des biodéchets : un jeu d'enfant !*

**Les expérimentations de collecte séparée des biodéchets se poursuivent sur le territoire. Pour rappel, l'opération consiste à distribuer des sacs de couleur aux habitants pour qu'ils puissent trier leurs déchets de cuisine (épluchures, restes de repas...).**

En fin d'année, deux communes des Monts d'Alban et du Villefranchois, Ambialet et Bellegarde-Marsal, ont testé cette nouvelle pratique.

Elle vise à extraire de la poubelle noire une part importante de déchets facilement valorisables, les biodéchets. L'opération consistait à évaluer les modalités du tri, le potentiel de collecte et la solidité des sacs.

Le bilan est encourageant. 80% des participants ont estimé que le tri des biodéchets était un geste facile au quotidien. Les quantités collectées ont laissé apparaître une marge de progression importante (près de 10 kg de biodéchets triés par personne, alors que l'objectif à terme est fixé à 20 kg).

La sensibilisation et la communication devront donc jouer un rôle essentiel dans la réussite de ce dispositif qui sera généralisé dans deux ans.



*Pour chaque expérimentation, le contenu de plusieurs camions-bennes est trié manuellement et étudié pour permettre d'ajuster les modalités du tri des biodéchets, avant sa généralisation en 2024.*

Dernièrement, d'autres habitants sur les secteurs de Castres-Mazamet et du Carmausin-Ségala se sont également prêtés à l'exercice.

## DU MINERVOIS AU CAROUX

### *Des astuces pour réduire avant...*



En fin d'année, la communauté de communes du Minervois au Caroux a diffusé un calendrier de l'Avent des écogestes. L'opération, créée en collaboration avec le CPIEHL\* et les associations Cebenna et Aphyllante, a permis de distiller chaque jour une idée, une astuce ou une info pour réduire ses déchets. En raison des mesures

sanitaires, l'opération a été menée exclusivement en ligne, via le site internet de l'intercommunalité, les réseaux sociaux et une newsletter spécifique à laquelle chacun pouvait s'abonner.

\*CPIEHL : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Haut-Languedoc

## DOSSIER PRATIQUE

# COLLECTE SÉLECTIVE

## *Je trie en vrac!*

**Saviez-vous que la manière dont nous déposons nos déchets dans le bac de tri peut compromettre leur recyclage ? Pour que notre geste de tri soit efficace, certaines consignes sont nécessaires...**

*Aujourd'hui,  
qu'est-ce que je peux déposer  
« en vrac » dans mon bac de tri ?*

### 5 TYPES DE DÉCHETS

- Toutes les bouteilles et flacons en plastique

Quand les emballages sont nombreux (après les courses notamment), le bac de tri peut se remplir très vite.

S'il est tentant d'emboîter les recyclables pour gagner de la place, cette solution peut entraver la séparation des matériaux en centre de tri et parfois même, empêcher leur recyclage !

Par contre, il est tout à fait possible (et recommandé) d'écraser, d'aplatir, de compacter ou de compresser ces recyclables pour gagner de la place dans son bac de tri ! Le principal est de les trier « en vrac », c'est-à-dire de les déposer bien séparés les uns des autres.

- Tous les cartons et cartonnettes

- Tous les papiers

- Tous les emballages métalliques

- Toutes les briques alimentaires



# 70%

**TAUX DE RECYCLAGE DES  
EMBALLAGES MÉNAGERS\* EN 2019**

\* TOUS MATÉRIAUX CONFONDUS

## UNE BOUTEILLE EN PLASTIQUE IMBRIQUÉE DANS UNE BOÎTE DE CÉRÉALES...

Une fois déposés dans le bac jaune, ces déchets sont compactés dans la benne de collecte. Les déchets imbriqués ensemble vont être écrasés, rendant la séparation des matières très difficile au centre de tri.



## MON TRI : UNE ÉTAPE ESSENTIELLE VERS LE RECYCLAGE DE MES DÉCHETS

Quand nos déchets triés arrivent au centre de tri, les équipements de tri effectuent la séparation des matières (bouteilles en plastique, emballages métalliques, cartons, papier...). Ensuite, des agents affinent le tri jusqu'à la « mise en balles » des matériaux prêts à partir vers les usines de recyclage.

C'est pendant ces étapes de tri que des emballages imbriqués peuvent rendre ces opérations complexes, et ajouter une difficulté au travail des trieurs.

*En vrac, mais pas n'importe quoi,  
ni n'importe comment !*

Au centre de tri, les agents sont régulièrement confrontés aux incivilités de certains usagers qui se débarrassent de tous types de déchets, sans tenir compte des consignes de tri.

**« Il n'est pas rare de retrouver du verre cassé,  
des boules de pétanque, des batteries  
ou même des animaux sur les chaînes de tri...»**



**Lorsque nous déposons nos déchets dans un bac jaune,  
pensons aux personnes chargées du tri de la collecte  
sélective.**

# 20 %

**POURCENTAGE D'ERREURS  
CONSTATÉ DANS LA COLLECTE  
SÉLECTIVE SUR LE TERRITOIRE  
TRIFYL.**



Balles de matériaux triés (ici des bouteilles en plastique)  
dans l'attente d'être transférées vers une usine de recyclage.



# CHAUFFEUR POLYBENNE

## Laurent BRU

**Le service transports de Trifyl assure le transfert de nos déchets vers les différents lieux de traitement et de valorisation. Laurent Bru est l'un des vingt chauffeurs qui assurent ce service quasi-continu sur l'ensemble du territoire de Trifyl, soit 6700 km<sup>2</sup>.**

Conducteur de poids lourds depuis une quinzaine d'années, Laurent Bru « roule » pour Trifyl depuis 2018. Il partage avec un autre chauffeur un large secteur autour de Castres qui comprend six déchèteries, un centre de tri, un quai de transfert et une plateforme de compostage.

sont acheminées au pôle des énergies renouvelables, à Labessière-Candeil (81). Le bois y est valorisé en combustible de chauffage et le reste produit du biogaz dans le bioréacteur.

### DES TOURNÉES OPTIMISÉES ET SÉCURISÉES

Le service fonctionne en continu, 14 heures par jour, six jours sur sept. Les tournées sont organisées au plus juste pour assurer un taux de remplissage des bennes important et limiter ainsi les trajets. Parfois, le chauffeur doit faire preuve de réactivité pour s'adapter aux besoins, au trafic ou aux conditions météorologiques. Au volant, la sécurité, le respect des consignes, la vigilance et l'expérience de la route sont les aptitudes requises pour boucler les tournées sans accroc.

*« C'est motivant de travailler pour le bien de tous et la préservation de notre environnement. »*

### PRESTATIONS À LA DEMANDE

Chaque matin, Laurent Bru reçoit sa feuille de route. Celle-ci répond aux besoins d'évacuation des déchèteries et d'un quai de transfert, où transitent les déchets résiduels (poubelles noires) de son secteur. «Je transporte les végétaux vers des plateformes pour qu'ils soient transformés en compost. Je récupère également les bennes de carton et les déchets de la collecte sélective pour les transférer au centre de tri de Labruguière. Les autres cargaisons (bois non traité, tout-venant et déchets résiduels)

# 135

**TONNAGE MOYEN  
DE DÉCHETS  
ÉVACUÉS CHAQUE  
SEMAINE PAR UN CAMION  
POLYBENNE TRIFYL**

## **Finances : hausse sans précédent de la taxe sur le traitement des déchets**

En France, la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) s'applique à l'enfouissement et à l'incinération des déchets notamment.

Pour inciter la population à réduire ses déchets et les territoires à les valoriser davantage, l'État a décidé, en 2015, une très forte hausse de cette taxe dès maintenant et pour les années à venir.

Ainsi, alors que la taxe sur la tonne de déchets résiduels (poubelle noire) stockée coûtait 18 €/tonne en 2020, elle coûte 30 €/tonne cette année et continuera d'augmenter pour atteindre 65 €/tonne en 2025 !



Dès 2014, notre territoire a anticipé cette évolution, en faisant le choix d'un projet ambitieux pour valoriser près de 90 % de nos déchets, réduire ainsi les quantités de déchets assujettis à la taxe, et minimiser ainsi la hausse du coût de leur traitement (cf. page 3).

**x4**

**AUGMENTATION DE LA TAXE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES DÉCIDÉE PAR L'ÉTAT ENTRE 2020 ET 2025.**



## **DÉCHETS SANITAIRES : PAS N'IMPORTE OÙ !**

**LES MASQUES, GANTS ET MOUCHOIRS JETABLES NE SONT PAS RECYCLABLES ! APRÈS UTILISATION, CES PROTECTIONS INDIVIDUELLES DOIVENT ÊTRE JETÉES DANS LA POUBELLE NOIRE.**

## *Énergies renouvelables : bientôt des stations services à hydrogène*

L'hydrogène est le carburant du futur. Combustible propre et performant, son coût sera bientôt aussi compétitif que celui du gasoil.

Pionnier et novateur dans le domaine de l'hydrogène, le département du Tarn s'est engagé à fédérer les acteurs locaux et structurer une filière complète dans ce domaine, avec notamment, l'école des Mines d'Albi, les chambres consulaires, les collectivités territoriales, le syndicat Trifyl (qui valorise les déchets résiduels en énergies renouvelables, dont l'hydrogène) et des entreprises engagées dans le domaine (Safra, Eweer'HY'Pôle, Sirea...).

Récemment, la région Occitanie a validé un projet pour produire, distribuer et aider les utilisateurs en matière d'hydrogène. Il s'inscrit dans le projet européen *Corridor H<sub>2</sub>*, porté



*Trifyl produit de l'hydrogène renouvelable à partir de nos déchets : un modèle d'économie circulaire innovant.*

par l'écosystème tarnais. D'ici trois ans, ce partenariat va permettre d'implanter les premières stations services à hydrogène occitanes, le long d'axes de circulation.

## CONSOMMATION

# 130 mesures qui vont changer notre quotidien

**Produire mieux, consommer différemment, jeter moins... La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) accélère le changement de notre modèle de production et de consommation pour limiter les déchets et préserver l'environnement.**

La loi AGEC propose des réponses concrètes aux attentes des citoyens en matière d'écologie. 130 mesures vont rentrer en application d'ici 2040.

### **SORTIR DU PLASTIQUE JETABLE**

De nouveaux plastiques à usage unique sont interdits (pailles, couverts, boîtes à sandwich...). D'autres mesures prévoient de réduire l'utilisation d'emballages plastiques (distribution de bouteilles d'eau interdite dans les établissements recevant du public) ou de faciliter leur tri et leur recyclage (bacs pour récupérer des emballages à la sortie des grandes surfaces, extension du tri à tous les emballages...).

### **LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ET POUR LE RÉEMPLOI**

La chasse au gaspillage alimentaire est renforcée pour les professionnels (sanctions) et l'élimination des invendus non alimentaires sera prochainement interdite. Par ailleurs, l'achat de produits en vrac ou à l'unité va être autorisé et le tri à la source des biodéchets (déchets de cuisine) obligatoire fin 2023. Enfin, les entreprises seront incitées à soutenir les associations qui œuvrent pour le réemploi de leurs produits (comme les ressourceries ou recycleries).



# 60%

**TAUX DE RÉPARATION  
DES BIENS ÉLECTRIQUES  
ET ÉLECTRONIQUES  
À ATTEINDRE D'ICI 5 ANS.**

### **MIEUX PRODUIRE**

Dorénavant, les entreprises sont incitées à concevoir des produits durables (mise en place d'un bonus-malus et d'un indice de réparabilité). Elles devront respecter certaines exigences en matière d'écoconception ou de disponibilité de pièces détachées. Autres mesures importantes : l'allongement de la durée des garanties liées aux achats et la création de fonds pour la réparation et le réemploi. Enfin, la création de nouvelles filières « pollueur-payeur » va permettre d'accompagner la fin de vie de nouveaux produits de consommation.

### **MIEUX INFORMER LES CONSOMMATEURS**

L'obligation de fournir une information plus complète sur les produits (composition, capacité à être recyclés ou réparés) vise à mieux accompagner le consommateur et à faciliter son geste de tri.

+ d'info : [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

**CHARENTE**

*Un ancien site d'enfouissement valorisé*

Calitom (syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets ménagers de la Charente), la société Sergies et le syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente ont implanté un parc photovoltaïque sur un ancien site d'enfouissement de déchets. Propriétaire du site, Calitom a souhaité valoriser ce terrain par une production d'énergie renouvelable. La puissance totale de la centrale photovoltaïque sera de 5 MWc pour 2,6 ha de panneaux (11 500 modules photovoltaïques).

Ce parc photovoltaïque devrait produire chaque année 6 millions de kWh, l'équivalent de la consommation d'environ 1 500 foyers (hors eau chaude et chauffage). Coût du projet : 4,8 millions d'euros. Mise en service du parc : Printemps 2021

Trifyl s'est lui aussi engagé à valoriser deux sites d'enfouissement sur le Pôle des Énergies Renouvelables, à Labessière-Candeil et sur le site de La Babinière, à Saint-Benoît-de-Carmaux.



Trifyl développe deux projets similaires dans le Tarn.



**DÉTENTE**

*Trifyl Horizon 2030 : testez vos connaissances !*

Entourez les bonnes réponses et gagnez un cadeau durable (cf. modalités au verso) :

**1. Avec ce nouveau projet, quelle part de nos déchets Trifyl va pouvoir être valorisée?**

- a. 30 %      b. 60 %      c. 90 %

**2. Sous quelles formes, les déchets concernés vont être valorisés (plusieurs réponses possibles) ?**

- a. Biogaz    b. Compost    c. Combustible de récupération    d. Matières recyclables

**3. Quel déchet peut-on déposer dans le bac jaune ?**

- a. restes de repas    b. boîte de conserve    c. masque chirurgical    d. enjoliveur

# INFOS PRATIQUES

## Mieux comprendre les logos de nos déchets

Les logos du recyclage sont nombreux, mais pas toujours faciles à comprendre ou à différencier. Voici quelques indications pour ne plus vous tromper, mais aussi savoir ce que vous achetez et comment le jeter.



### POINT VERT

Le Point Vert n'indique pas que l'emballage sur lequel on le trouve est recyclable. Il signifie que l'entreprise qui l'a apposé sur son produit verse une contribution à Citéo, éco-organisme chargé de financer le tri et le recyclage en France.



### TRIMAN

Ce logo signifie que l'emballage est recyclable, et peut donc être trié. A partir de 2021, Triman devient la norme et figure sur tous les emballages recyclables.



### CONSIGNES INFO-TRI

Complémentaires du sigle Triman. elles précisent la destination des emballages, et encouragent à trier mieux et plus.



### POUBELLE BARRÉE

Ce pictogramme signifie que le produit ne peut pas être jeté dans une poubelle noire. On le trouve ainsi sur certains types de déchets, comme les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), qui doivent être déposés en déchèterie.



### LOGOS ALU, VERRE, ACIER

Un logo affichant une bouteille entourée de deux flèches vous indique que le verre est valorisable et qu'il doit être déposé dans un conteneur spécifique. Il en va de même pour les sigles représentant un aimant (emballage en acier 100 % recyclable) ou le mot « alu » cerné par deux flèches (aluminium).



### LOGOS PET, PEHD, PP...

Les flèches qui entourent ces sigles n'indiquent pas que le plastique utilisé pour fabriquer l'emballage est recyclable. Les abréviations précisent de quel type de plastique il s'agit. Elles sont graduées de 1 à 7. Certains plastiques comme le PET (celui de vos bouteilles d'eau) ou le PEHD (celui des bidons de lessive) sont parfaitement recyclables.



Bulletin à retourner avant le 21 mai 2021 à :

**TRIFYL - Pôle des énergies renouvelables**

**Service communication**

**3316 route de Sieurac 81 300 LABESSIÈRE-CANDEIL**

**ou directement par courriel à [communication@trifyl.fr](mailto:communication@trifyl.fr)**

Nom // .....

Prénom // .....

Adresse // .....

.....

.....

Courriel // .....@.....

**3 bonnes réponses  
= 1 cadeau !**



**TRIFYL**

**Service public de gestion des déchets**

**3316 route de Sieurac**

**81 300 LABESSIÈRE - CANDEIL**

**Tél : 05.63.81.23.50**

**Mail : [communication@trifyl.fr](mailto:communication@trifyl.fr)**

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet [www.trifyl.fr](http://www.trifyl.fr)**